orientation
.ch

Instructrice de la protection civile BF
Instructeur de la protection civile BF

Sécurité | Formation

En tant qu'instructrice ou instructeur de la protection civile, vous êtes des spécialistes de la protection civile et formez les personnes actives dans ce domaine. Vous instruisez les collaborateurs cantonaux gérant le personnel d'intervention lors de catastrophes naturelles, d'urgences ou de menaces. Vous conseillez les unités locales, les services du feu, la police et les autorités.

Tâches

Formation

- Élaborer la documentation technique et les guides méthodologiques pour les participants aux cours
- Développer des cours de formation de différents niveaux et préparer le matériel, les équipements et les infrastructures nécessaires
- Dispenser les cours, simuler des situations pratiques et vérifier l'efficacité des interventions
- Conduire des entretiens, évaluer les compétences acquises par les participants et vérifier que les objectifs soient atteints
- Proposer des mesures de promotion et des recommandations pour la formation continue

---

Intervention

- Préparer, conduire et évaluer des exercices d'intervention
- Connaître l'ensemble des équipements techniques, leur utilisation et les techniques de maintenance
- Garantir la sécurité durant les exercices et réagir de manière adaptée en cas d'accident
- Collaborer avec les participants pour analyser les exercices et proposer des améliorations
- Évaluer les performances des participants à la fin des exercices en identifiant leurs points forts et leurs points faibles

---

Gestion

- Fournir un soutien et des conseils spécialisés aux organisations de protection civile pour la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des cours
- Apporter un soutien et des conseils aux autorités communales, cantonales et fédérales en cas d'incident ou de catastrophe

- Gérer une organisation de protection civile et garantir ses ressources en personnel et en matériel

Environnement de travail

En tant qu'instructrice ou instructeur de la protection civile, vous travaillez à l'intérieur et à l'extérieur, notamment en salle de cours, au bureau et sur le terrain. Pour les exercices et les interventions, vous portez des vêtements de protection et respectez les règles de sécurité. Les horaires de travail peuvent être irréguliers.

Vous trouvez un emploi dans des établissements de formation et des centres de protection de la population gérés par les différents niveaux de l'administration publique: confédération, cantons ou grandes communes.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Aptitudes pédagogiques
- Autorité
- Esprit d'initiative
- Facilité d'expression orale
- Résistance au stress
- Calme et sang-froid

Intérêts

- Aider et soigner les autres
- Informer et sensibiliser
- Transmettre des connaissances

Formation

Cette formation est généralement modulaire et s'acquiert en emploi.

Offre d'études

Tout afficher
https://orientation.ch/fr/recherche/formations?profession=128465

Durée

- 197 jours sur 2 ans

Conditions d'admission

- Les conditions d'admission à l'examen figurent dans le **règlement** (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/download/8468)

Titre obtenu

- Brevet fédéral d'instructrice ou instructeur de la protection civile

Formations continues

Cours

Cours de perfectionnement de l'**Office fédéral de la protection de la population (OFPP)** (https://www.babs.admin.ch/fr/offre-de-cours)

Diplôme fédéral

Responsable de formation DF (https://www.orientation.ch/dyn/show/1900?lang=fr&idx=30&id=1762)

Professions voisines

Profession
Agent-e professionnel de sécurité BF

https://orientation.ch/fr/professions/agent-e-professionnel-de-securite-bf

Profession
Formateur-trice BF

https://orientation.ch/fr/professions/formateur-trice-bf

Profession
Officier-ère de carrière

https://orientation.ch/fr/professions/officier-ere-de-carriere

Autre information

Numéro Swissdoc

0.622.25.0

Liens utiles

Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (https://www.babs.admin.ch/fr/)

Fédération suisse de la protection civile (FSPC) (https://www.szsv-fspc.ch/fr/)

Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS) (https://rkmzf.ch/fr/)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/70591?lang=fr)